

## **Le Dixième Prix International MANGA**

### **Guides d'inscription**

1. But:  
Répandre la culture MANGA à l'étranger et promouvoir les échanges culturels à travers MANGA.
2. Prix :
  - (1) La médaille d'or du Dixième Prix International MANGA sera décernée aux meilleures œuvres MANGA et, la médaille d'argent sera décernée à trois autres excellentes œuvres.
  - (2) Les gagnants des médailles d'or et d'argent seront invités au Japon à l'occasion de la cérémonie de remise des prix pendant environ 10 jours comme un prix supplémentaire (hors mis les lauréats d'excellentes œuvres).
3. Conditions d'inscription
  - (1) Les œuvres MANGA (24 pages ou plus) doivent avoir été produites hors du Japon. Toutes les deux œuvres, publiés et non-publiés, sont éligibles sauf les œuvres ayant déjà reçu des Prix Internationaux MANGA.
  - (2) Les œuvres MANGA devraient être produites pendant trois ans à la date de dépôt (2013-2016).
  - (3) Les œuvres doivent être soumises sous la forme imprimée (la soumission des données pourrait être exigée plus tard).
  - (4) Les sociétés de publication étrangères peuvent postuler pour le Dixième Prix International MANGA seulement si elles confirment que leurs auteurs MANGA acceptent que leurs œuvres soient soumises.
  - (5) Seulement une œuvre peut être soumise par une personne.  
Seulement une œuvre est acceptée sous un titre (ou série).  
Au cas où une collection de contes est à inscrire, seulement un récit peut être inscrit.  
Seulement une inscription par œuvre est acceptée. Une deuxième inscription est considérée comme invalide.
  - (6) Pour des causes de relations publiques, le Comité Exécutif du Prix MANGA peut télécharger les œuvres des lauréats MANGA (partiellement) sur son site web après avoir obtenu l'accord de l'auteur.
4. Comment postuler
  - (1) Période d'inscription  
1er avril 2016 – **30 juin** 2016 (les inscriptions doivent arriver à cette date)
  - (2) Les demandes d'inscription doivent être envoyées à soit i) ou ii) ci-dessous.
    - i) Ambassades ou Consulats Généraux japonais (consulter le site web pour l'adresse).
    - ii) BP  
MBE 108 Le Comité Exécutif du Dixième Prix International MANGA  
B1F Yuraku-cho bldg.  
1-10-1 Yuraku-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, JAPON  
Code postal: 100-0006
  - (3) **Deux copies** de votre œuvre doivent être soumises (des copies additionnelles peuvent être demandées pour les œuvres ayant gagné un prix)
  - (4) Le formulaire d'inscription, rempli soit en **anglais** ou **japonais** doit être joint à l'œuvre.  
Les numéros de page doivent être indiqués dans chaque page de votre œuvre.  
Si votre œuvre n'est pas écrite sous la forme d'un livre, il est nécessaire

d'indiquer clairement s'il y a une double page spécifique dans votre œuvre.

5. La restitution des ouvrages

Les œuvres ne seront remises aux postulants. Cependant, si votre œuvre n'est pas encore publiée, assurez-vous de soumettre la copie et laisser l'original avec l'auteur. Nous pourrions faire don ou exposer les œuvres soumis.

6. Sélection

Le Comité d'Evaluation du Dixième Prix International MANGA est chargé de la procédure de sélection.

7. Remise des Prix

La cérémonie de remise des prix est prévue pour le mois de février 2017 à Tokyo.

(FIN)

8. FORMULAIRES DE CANDIDATURE (à remplir en anglais) :

<http://www.manga-award.jp/albm/20160328155929.docx>